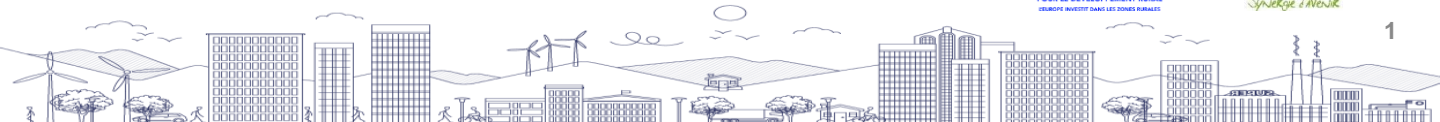


SYNTHÈSE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Communauté de Communes du Pays de
Lapalisse



LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LAPALISSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LAPALISSE

14 COMMUNES
334 km²
8 471 HABITANTS*

Département de l'Allier / Région Auvergne Rhône Alpes

61 % de surfaces de prairies*

21 % de surfaces agricoles*

1 % de surfaces artificialisées*



Dans le cadre de cette étude, les données de l'INSEE et de l'ORCAE ont été utilisées et complétées avec des données locales fournies par la communauté de communes du Pays de Lapalisse et ses partenaires.

***Année de référence 2015 pour l'élaboration du PCAET**

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes :

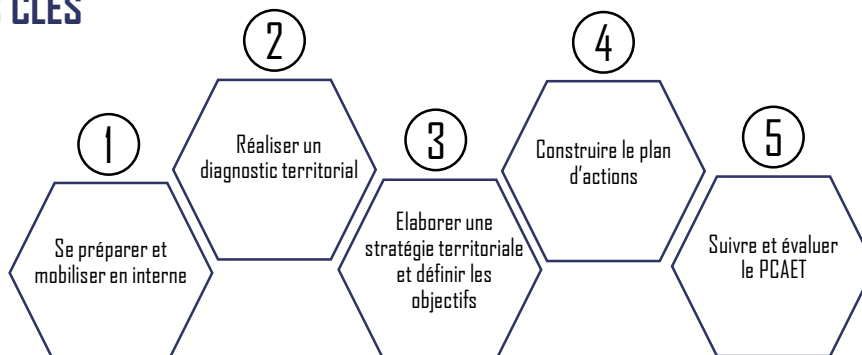
- Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Séquestration nette de carbone
- Bilan des émissions de polluants atmosphériques
- Bilan des consommations énergétiques
- Production d'énergie renouvelable et de récupération et potentiel de développement sur le territoire
- Réseau de transport et de distribution d'énergie

Climat

Air

Energie

LES ETAPES CLES



CONSOMMATION

290 GWh
d'énergie finale consommés

Énergie finale :
énergie utilisée par le consommateur final

Cette consommation serait couverte par l'équivalent de la production :

D'un réacteur nucléaire de 900 MW



Sur 0,5 mois

De la production éolienne de l'Auvergne Rhône Alpes



Sur 3 mois

De la production photovoltaïque en Auvergne Rhône Alpes



Sur 4 mois



Résidentiel



30 %



Fret



30 %



Déplacement



20 %



Industrie



10 %



Agriculture



7 %



Tertiaire



5 %

PRODUCTION

38 GWh produits



32 GWh de bois énergie issu principalement des installations individuelles de chauffage résidentiel et de chaufferies collectives



4 GWh de chaleur géothermale issue des pompes à chaleur des particuliers, des entreprises et des collectivités



1 GWh d'électricité photovoltaïque, issu des installations privées

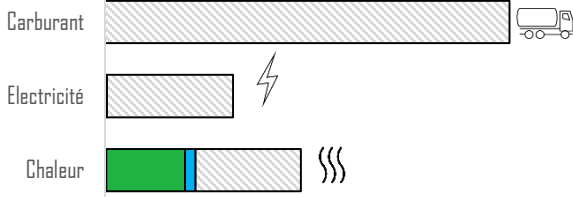


0,5 GWh de solaire thermique issu des installations privées

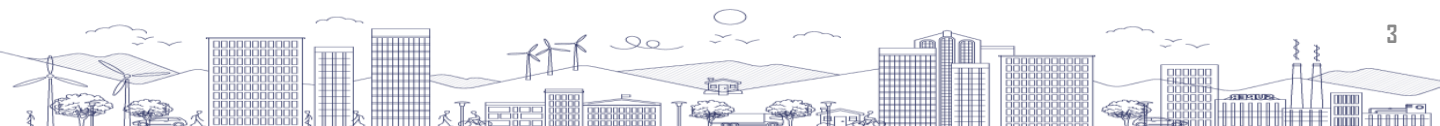


0,5 GWh d'hydroélectricité issu de deux microcentrales présentes sur le territoire

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE



13 % de la consommation du territoire est couverte par la production locale d'énergie



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

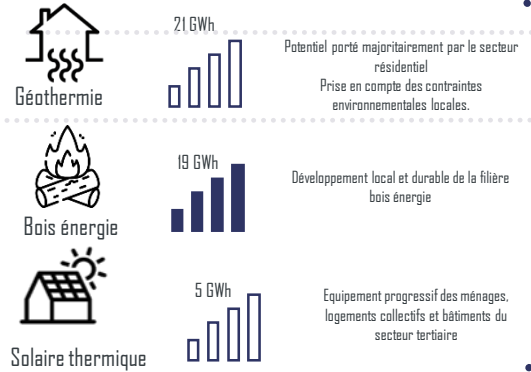
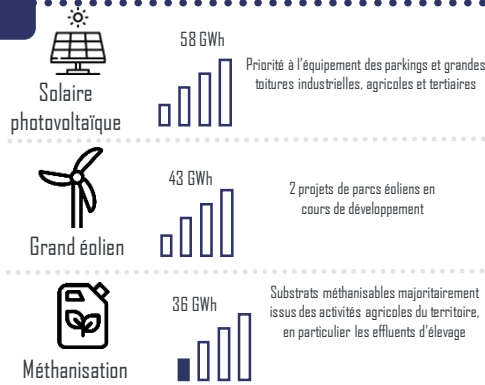
POTENTIEL

Il est possible de produire 185 GWh sur le territoire

X5

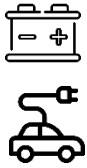
La production actuelle

Les barres colorées en bleu correspondent à la production existante.



STOCKAGE

Stockage de l'énergie pour gérer l'intermittence des énergies renouvelables :



- stockage stationnaire : barrages hydroélectriques, vecteur hydrogène, batteries;
- stockage embarqué : batteries pour téléphones, voitures électriques, ordinateurs...

RÉSEAU



Pour intégrer la part croissante d'énergies renouvelables au réseau (électrique, de gaz ou de chaleur), il faut que ce dernier soit capable d'accepter cette énergie supplémentaire en termes de saturation et qu'il soit également possible de raccorder cette nouvelle production au niveau des postes de raccordement.

PROFIL CLIMAT DU TERRITOIRE

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

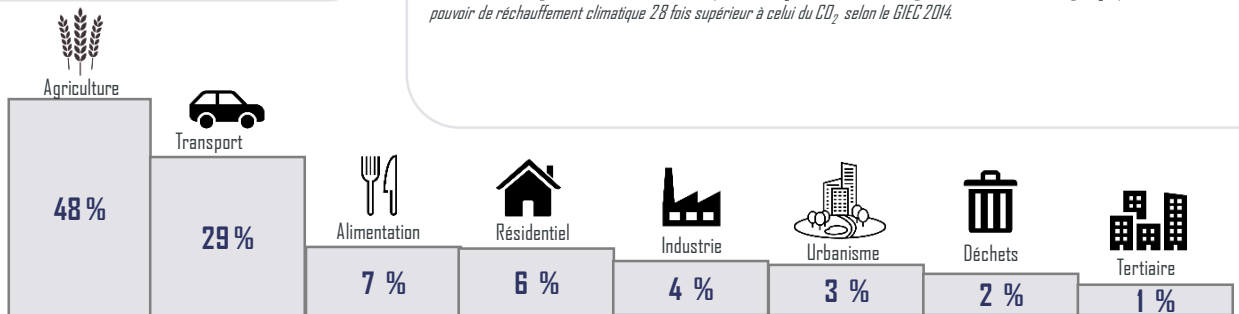
= 168 000 tCO₂e (tonnes de CO₂ équivalent)

Un gaz à effet de serre est un gaz qui a le pouvoir de retenir une partie de l'énergie émise par le sol après avoir été chauffé par le rayonnement solaire.

Sur le territoire, 3 principaux gaz à effet de serre sont émis :

- Le **dioxyde de carbone (CO₂)**, issu majoritairement de la consommation d'énergie (de la combustion de gaz, de fioul, de carburants, etc.).
- Le **méthane (CH₄)**, émis par les animaux d'élevage, notamment les bovins lors de leur digestion.
- Le **protoxyde d'azote (N₂O)**, émis lors de l'épandage d'engrais azotés ou de déjections animales sur les sols.

L'effet de serre de chaque gaz (Pouvoir de Réchauffement Global - PRG) est différent. Afin de pouvoir proposer un bilan territorial incluant l'ensemble de ces gaz, chacun est ramené en équivalent CO₂ suivant son PRG : 1 kg de méthane émis = 28 kg CO₂ équivalent car le méthane a un pouvoir de réchauffement climatique 28 fois supérieur à celui du CO₂ selon le GIEC 2014.



Si on considère le seul périmètre réglementaire (qu'on appelle scope 1 & 2), les émissions du territoire atteignent 131.000 tCO₂e/an



SEQUESTRATION CARBONE

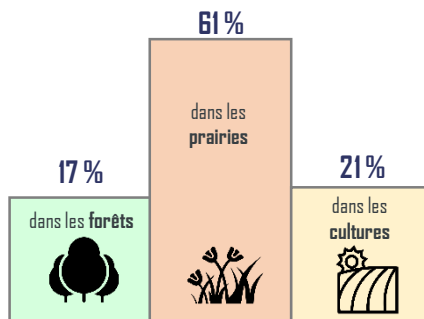


Les sols naturels et la végétation du territoire, composés de matière organique, contiennent du carbone. En effet, via la photosynthèse, les plantes consomment le carbone de l'atmosphère, sous forme de CO_2 , pour croître. C'est ce qu'on appelle la séquestration carbone.

CO_2



Ce stock de ces 9.960 kt CO_2 augmente de 33 kt CO_2 chaque année: cela compense 25% des émissions de gaz à effet de serre du territoire (périmètre règlementaire)



9 960 kt CO_2 déjà séquestrées dans le sol du territoire du Pays de Lapalisse

VULNERABILITE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Évolution du climat de la Région



Hausse des températures et canicules



Augmentation des épisodes de sécheresse



Diminution des précipitations annuelles

Les principaux enjeux du territoire

- ❖ Les risques naturels (inondations, mouvements et glissements de terrains) se multiplieront avec le changement climatique. D'importants dégâts physiques et socio-économiques pourraient affaiblir le territoire et ses activités ;
- ❖ La ressource en eau : un effet de ciseau entre une demande qui augmente, notamment en agriculture, et une ressource moins abondante, notamment à l'étiage, entraînera une diminution de la qualité de l'eau, une dégradation des écosystèmes et une diminution des réserves en eau du sol. Une tension pourrait s'exercer entre agriculteurs, forestiers et particuliers autour de cette ressource dont la qualité baissera ;
- ❖ L'agriculture : Les prairies et grandes cultures céréalières qui sont fortement sensibles à la ressource en eau et aux sécheresses plus importantes seront impactées par le changement climatique. L'élevage, sensible à la hausse des températures, sera également vulnérable aux effets du changement climatique (baisse en quantité et qualité du fourrage et augmentation de l'abreuvement) ;
- ❖ Le risque d'incendies de forêts augmentera avec les hausses de température et l'allongement des phénomènes de sécheresse; les habitations à proximité des massifs forestiers seront de plus en plus vulnérables. La forêt subira également les effets du changement climatique avec des dépérissements déjà observables sur certaines essences ;
- ❖ La population urbaine (commune de Lapalisse?) sera la plus touchée par les canicules devenant fréquentes, en raison du phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU). Cette vulnérabilité sera accrue par la propagation de maladies infectieuses ou vectorielles qui pourront se développer plus facilement en milieu urbain.

EMISSION DE POLLUANTS

Les différents secteurs



Résidentiel



Déplacement



Industrie



Agriculture



Déchets



Tertiaire

Les principales émissions de polluants par secteur

Composés organiques volatiles non
méthaniques : COVNM



Particules très fines : PM_{2,5}



Particules fines : PM₁₀



Ammoniac : NH₃



Oxydes d'azote : NO_x



Dioxyde de soufre : SO₂



-Bon niveau global de qualité de l'air sur le territoire
(pas de dépassement des valeurs limites réglementaires
en termes de concentration).

-Secteur tertiaire et industriel peu présent.

-Territoire très agricole (NH₃ notamment)

-Trafic routier dense (NO_x notamment).

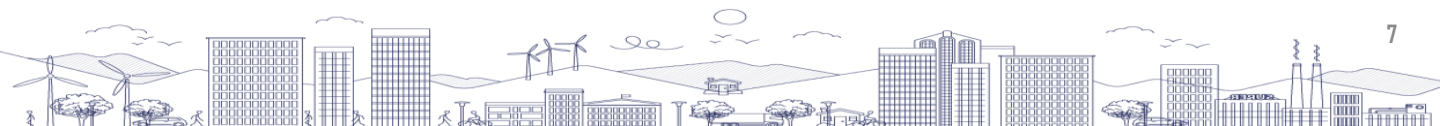
-Territoire résidentiel avec une forte consommation de
bois via des équipements peu performants (particules
fines et très fines, COVNM).

Les atouts du territoire

- Flux de transits importants présentant un **potentiel de conversion et développement des carburants alternatifs** ;
- Importance du **secteur agricole** qui représente une **opportunité de développement des EnR** via la méthanisation et le stockage carbone ;
- **Fort potentiel de développement des Energies Renouvelables** ;
- **Territoire dynamique avec plusieurs initiatives et actions** en cours qui peuvent être valorisées et approfondies dans le cadre du PCAET ;
- Territoire relativement **peu vulnérable aux risques naturels** actuellement ;
- Une **qualité de l'air globalement peu dégradée** au regard des dépassements des valeurs limites.
- Présence de plusieurs **acteurs industriels pouvant être impliqués** dans la démarche et le portage d'actions ;

Les défis du territoire

- Un **secteur des déplacements fortement consommateur**, dont une part importante liée au fret, avec une capacité d'action limitée de la collectivité ;
- Un **secteur agricole** (élevage bovin) très présent et **principal émetteur de gaz à effet de serre** ;
- Un **mix énergétique actuellement peu développé** sur le territoire (85% biomasse). Seuls 2% des besoins en électricité sont couverts par une production locale ;
- Les **capacités des réseaux d'énergie** (et notamment pour l'électricité) **devront être adaptées** pour accompagner la mise en place de nouveaux projets ambitieux de production d'ENR ;
- Une **vulnérabilité forte aux effets à venir du changement climatique** (problème sur l'accessibilité, la quantité et la qualité de la ressource en eau).
- Un **secteur résidentiel consommateur**, avec cependant un fort potentiel de maîtrise de l'énergie ;



STRATÉGIE DU TERRITOIRE

Objectif du territoire d'ici 2050 par rapport à 2015



- 47 %

des émissions de gaz à effet
de serre



- 41 %

de consommations
énergétiques



3 X

plus d'énergies renouvelables



Réduction des émissions de polluant
selon les objectifs du PREPA pour
la qualité de l'air



Objectif : atteindre 70%
d'**autonomie énergétique** en 2050



Garantir un **cadre de vie agréable**
et **adapté au climat** pour tous les
habitants du territoire.

LES AXES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

Un Plan Climat concerté et coconstruit

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CC du Pays de Lapalisse est élaboré de manière volontaire dans le cadre de la démarche initiée par le syndicat d'énergie (SDE 03) de l'Allier de mener simultanément les PCAET des 11 EPCI du département. Son élaboration a été voulue coconstruite avec l'ensemble des parties prenantes du territoire.



La
de la démarche. L'ensemble des propositions collectées ont pu alimenter le plan
d'actions.



Le programme d'actions, construit autour des six axes stratégiques, se décline en orientations composées de fiches actions opérationnelles.

Il contient 61 fiches-actions dont 21 sont portées par le Pays de Lapalisse. Les autres sont portées par des partenaires.



Axe 1 : Des collectivités exemplaires

4 Orientations déclinées en 14 actions, dont 8 portées par les partenaires de la CC PL

- Piloter et suivre le PCAET
- Faire le lien entre les enjeux du PCAET et les autres enjeux
- Être exemplaire sur son patrimoine et ses activités
- Impliquer le territoire dans la démarche



Axe 2 : Sobriété et efficacité énergétique

3 Orientations déclinées en 7 actions dont 5 portées par les partenaires de la CC PL

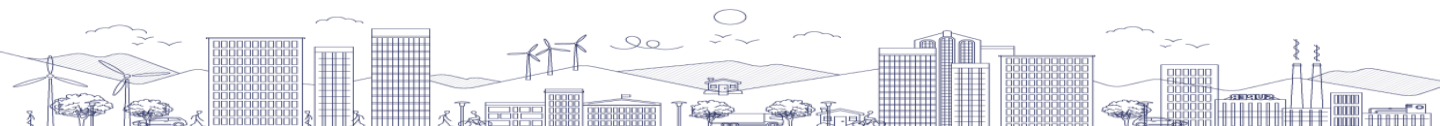
- Accompagner les particuliers à la maîtrise de l'énergie
- Accompagner les professionnels à la maîtrise de l'énergie
- Favoriser les projets exemplaires et la construction biosourcée



Axe 3 : Développement raisonné des énergies renouvelables locales

3 Orientations déclinées en 13 actions dont 9 portées par des partenaires de la CC PL

- Cadrer, coordonner et financer le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Développer les énergies renouvelables
- Développer les réseaux de transport et de distribution de l'énergie





Axe 4 : Adapter les pratiques du territoire au climat de demain

3 Orientations déclinées en 12 actions dont 11 portées par les partenaires de la CC PL

- Anticiper la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique
- Accompagner la résilience du territoire
- Préserver et augmenter le stockage carbone du territoire



Axe 5 : Un territoire aux mobilités adaptées

3 Orientations déclinées en 7 actions dont 3 portées par les partenaires de la CC PL

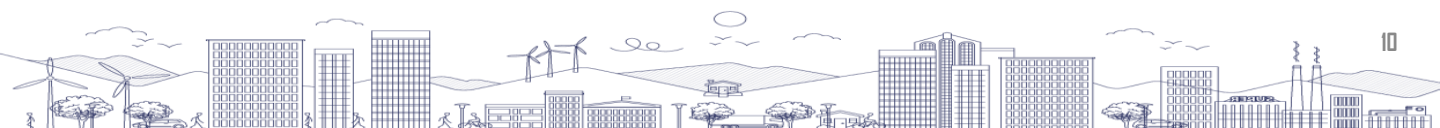
- Développer les carburants alternatifs
- Développer les mobilités alternatives
- Favoriser la proximité



Axe 6 : Développer l'économie locale et circulaire

3 Orientations déclinées en 8 actions, dont 4 portées par les partenaires de la CC PL

- Développer les circuits de proximité et améliorer la consommation
- Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation
- Favoriser les synergies inter-entreprises et l'économie circulaire





DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



Social et santé



Mobilité



Gestion de l'eau



Économie



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Allier



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



Déchets & Économie circulaire



Énergie



Espaces naturels et agricoles



